

RESPONSABILITE CIVILE / DEFENSE PENALE ET RECOURS SUITE A ACCIDENT

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE	MONTANT DES FRANCHISES PAR SINISTRE
RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON		
Tous dommages confondus	20 000 000 EUR (1)	
Dont :		
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels et immatériels consécutifs <ul style="list-style-type: none"> - limités en cas de faute inexcusable à 	20 000 000 EUR (2) 3 500 000 EUR (1)	NEANT NEANT
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages matériels et immatériels consécutifs 	10 00 000 EUR	NEANT
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages matériels en raison des vols <ul style="list-style-type: none"> - Suite à vol des préposés - Suite à RC dépositaire (vestiaires) 	30 000 EUR 10 000 EUR	NEANT NEANT
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages matériels subis par les biens meubles ou immeubles loués ou empruntés <ul style="list-style-type: none"> - Biens meubles - Biens immeubles 	} 15.000 000 EUR	NEANT
<ul style="list-style-type: none"> • Atteintes à l'environnement accidentelles 	1 000 000 EUR	10% MINI 160 eur
Responsabilité civile médicale	8 000 000 EUR 10 000 000 EUR par année d'assurance	1 500 EUR
Responsabilité de l'état et dommages causés au personnel		
<ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels - Dommages matériels - Dommages causé au matériel 	8 000 000 EUR 1 000 000 EUR 1 000 000 EUR	NEANT NEANT NEANT
Dommages immatériels non consécutifs	1.000 000 EUR	10% mini 200 EUR maxi 2000 EUR

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE/ RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE		
Tous dommages confondus	2 000 000 EUR	
Dont :		
• Dommages matériels et immatériels confondus	2 000 000 EUR	NEANT
• Dommages immatériels non consécutifs	300 000 EUR	10% mini 200 EUR maxi 2000 EUR
RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS	1.000 000 EUR	NEANT
DOMMAGES AUX VEHICULES	1.525 EUR	NEANT
ASSURANCE RECOURS ET DEFENSE PENALE SUITE A ACCIDENT	40 000 EUR	NEANT

(1) Ce montant constitue un maximum pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

(2) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule terrestre à moteur sont garanties sans limitation.

ASSURANCE DES ACCIDENTS CORPORELS

LES GARANTIES DE BASE DE LA LICENCE		
NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES	MONTANT DES FRANCHISES
<u>ASSURANCE DES ACCIDENTS CORPORELS</u>		
DECES	12 000 EUR (1)(3)(4)	
Majoration du capital :		
- si l'assuré est marié, pacsé ou en concubinage (non séparé)	5 000 EUR	
- par enfant à charge (dans la limite de 4 enfants)	5 000 EUR	
INVALIDITE PERMANENTE	60 000 EUR	
Capital réductible sur la base du taux d'AIPP retenu après consolidation	versé en intégralité si invalidité supérieure à 65%	

<p>INDEMNITE SUITE A COMA</p> <p>Versement d'une indemnité égale à</p>	<p>2% du capital décès par semaine de coma dans la limite de 50 semaines sans pouvoir toutefois dépasser le montant dudit capital décès</p>	<p>14 jours</p>
<p>REMBOURSEMENT DE SOINS(sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance dans la limite des frais réels)</p>	<p>300% du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale</p>	<p>Néant</p>
<p><u>Avec une sous-limite de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais hospitaliers - Chambre particulière - Prothèse dentaire, par dent (forfait) - Bris de lunettes ou lentilles (forfait) - Prothèse auditive, par appareil (forfait)..... - Frais d'appareillage (fauteuil, béquilles,...)..... - Appareil orthodontique (remboursement du premier appareil) 	<p>Selon montant légal</p> <p>30 EUR / jour, maxi 30 jours</p> <p>300 EUR maxi 1000 EUR(2) (3)</p> <p>700 EUR (2)(3)</p> <p>800 EUR (2)(3)</p> <p>1 000 EUR (2)(3)</p> <p>250 EUR (2)(3)</p>	<p>Néant</p>
<p>Frais de transport primaires (non pris en charge par la SS)</p>	<p>Frais réels limité à 3000 EUR pour les transports en hélicoptère</p>	<p>Néant</p>
<p>FRAIS DE RECHERCHES ET DE SECOURS</p>	<p>2 500 EUR</p>	<p></p>
<p>FRAIS DE RATTRAPAGE SCOLAIRE</p>	<p>35 EUR/jour maxi 1600 EUR</p>	<p>1 mois d'arrêt</p>
<p>FRAIS DE REDOUBLEMENT DE L'ANNEE D'ETUDES</p>	<p>5 000 EUR</p>	<p></p>
<p>FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si incapacité au moins égale ou supérieure à 25% - Si incapacité au moins égale ou supérieure à 50% 	<p>2 400 EUR</p> <p>4.800 EUR</p>	<p></p>
<p>SPORTIFS DE HAUT NIVEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indemnités journalière 	<p>100EUR/Jour pendant 360 jours</p>	<p></p>

(1) Garantie maximum 1 525 000 euros en cas de sinistre collectif
(2) Ce montant s'entend par « sinistre et par année d'assurance » par assuré
(3) **Ces montants sont doublés pour les sportifs de hauts niveaux**
(4) Ce montant est ramené à 8.000 EUR pour les mineurs de moins de 16 ans

ASSURANCE ASSISTANCE VOYAGE

NATURE DES GARANTIES ET PRESTATIONS	MONTANT DES GARANTIES	MONTANT DES FRANCHISES
<p>ASSISTANCE VOYAGES EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE (sans franchise kilométrique, durée maximum = 90 jours consécutifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais de transport de l'assuré blessé ou malade • Soins médicaux à l'étranger frais de soins y compris envoi de médicaments et soins dentaires • Prolongation de séjour avant rapatriement <ul style="list-style-type: none"> ▪ frais d'hôtel ▪ frais de transport retour • Rapatriement ou transport sanitaire • Retour prématuré • Transport et rapatriement du corps • Retour des autres personnes • Transport d'un membre de la famille <ul style="list-style-type: none"> ▪ frais d'hôtel • Caution pénale • Assistance juridique à l'étranger • Avance de fonds à l'étranger • Aide en cas de perte de documents d'identité • Aide en cas d'annulation ou retard d'avion • Transmission de message urgent • Chauffeur de remplacement • Assistance aux enfants et petits enfants • Accompagnement psychologique 	<p>Frais réels</p> <p>150 000 EUR</p> <p>80 EUR / nuit maximum 10 nuits</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>80 EUR / jour maximum 10 nuits</p> <p>15 000 €</p> <p>1 500 EUR</p> <p>500 EUR</p> <p>GARANTI</p> <p>GARANTI</p> <p>GARANTI</p> <p>GARANTI</p> <p>Billet A/R (train ou avion)</p> <p>GARANTI</p>	<p>NEANT</p> <p>80 EUR</p> <p>NEANT</p>